



17.10.21

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



21082348

ale.

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire
de l'entreprise

2021-05-28

Greffe

N° d'entreprise : **0445 251 972**

Nom

(en entier) : **TRADINEX**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**Adresse complète du siège : **rue Ardenelle 22 à 5140 Sombrefe**

Objet de l'acte : **démissions, nomination, transfert du siège social**

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire tenue en ce 28 mai 2021 à 15h au siège social de la Société.

3.EXPOSE

Le Président expose ce qui suit :

3.1 La présente assemblée a pour ordre du jour

3. Décharge aux administrateurs.

4. Démission de deux administrateurs

5. Transfert du siège

6. Mandat de représentation

6.3 Décharge aux administrateurs

Il est donné décharge par l'assemblée aux administrateurs susmentionnés pour son/leur administrateur relative à l'exercice clôturé.

Administrateurs :

Tradifin SNC représentée par Monsieur Didier Godeaux

MTTL SA représentée par Monsieur Jean-Christophe Lambert

Madame Karin Monet

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

6.4. Démission administrateurs

L'assemblée accepte la démission de Tradifin SNC représentée par Didier Godeaux (57.12.16-195-25) et la démission de Karin Monet (64.08.11-310-81) de leur poste d'administrateur à partir de ce jour.

6.5. Transfert siège

L'assemblée décide à l'unanimité de déplacer le siège de la société Colline du Glain 37 A 1332 Genval à partir de ce jour.

6.6. Mandat de représentation

L'assemblée confère tous pouvoirs à ODB & ASSOCIES SA, représentée par Madame Valérie DE BRUYN, dont les bureaux sont établis à 1410 Waterloo, drève Richelle 161 N boîte 48 (TVA 0830.249.724), afin de signer tous les documents et d'effectuer toutes les formalités nécessaires en vue de procéder à la publication des décisions prises ci-dessus aux annexes du Moniteur Belge.

Jean-Christophe LAMBERT

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/07/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)